

# FINISTÈRE À GAUCHE, FINISTÈRE POUR TOUS

PEN AR BED A GLEIZ, PEN AR BED D'AN HOLL



La Lettre du Groupe Socialiste et Républicain du Conseil général du Finistère

Octobre- Novembre 2011 - n°25

EDITO



## Décision Modificative n°2 : Un contexte financier incertain

Lundi 17 octobre, les Conseillers généraux se sont réunis en **Séance plénière pour adopter la décision modificative n°2 du budget 2011**, l'occasion d'évoquer **l'état de nos finances départementales**.

Alors que la morosité reste de mise chez de nombreux collègues confrontés à **l'envolée des dépenses sociales** et au **gel des dotations** de l'Etat, nous avons réussi à atténuer cette tendance grâce à une gestion saine et rigoureuse.

Cette année, la DM2 concerne 11.04 M€ et porte le montant du budget juste au dessus de la barre symbolique du milliard d'euros. Elle s'inscrit toutefois dans un **contexte pressant d'incertitudes et de grande volatilité** qui caractérise les finances de nos collectivités depuis la réforme de la fiscalité locale de 2009.

Ainsi que cela a été relayé lors du congrès de l'ADF dans le Doubs, les 19, 20 et 21 octobre dernier, la situation financière de nombreux départements reste extrêmement délicate.

On ne peut évoquer nos finances locales sans faire référence à l'autonomie des collectivités. Sur ce point, le basculement à gauche du Sénat nous laisse espérer **un nouvel acte de décentralisation**.

Plusieurs évènements à venir laissent entrevoir cette évolution: le manifeste de l'ADF, les Etats généraux du Sénat et la mobilisation collective pour un nouveau pacte territorial...

2012, qui sera l'année de célébration des 30 ans de la décentralisation, pourrait ainsi être l'année d'une alternative à la réforme des collectivités imposée par l'actuel gouvernement !

Bien cordialement,

**Didier LE GAC**  
Président du Groupe  
Finistère à gauche  
Finistère pour tous

## Zoom Sur ...

### La Réforme de la Politique Commune des Pêches : Un projet inquiétant !



A l'occasion de la Séance plénière du lundi 17 octobre, la majorité départementale a souhaité prendre position sur les propositions de la Commission européenne transmises au Parlement européen et au Conseil des Ministres le 13 juillet 2011.

Faisant suite à une vaste démarche de concertation engagée en 2009 et 2010, le rapport adopté le 17 octobre 2011 considère **inacceptable le projet de réforme** proposé par la Commission européenne.

**Pour la majorité départementale, ce projet ne prépare en rien un avenir durable pour la pêche française et bretonne. Il menace au contraire la pérennité économique d'une filière essentielle à notre région.**

Cette proposition centrée uniquement sur la gestion des ressources **néglige complètement les aspects humains, sociaux, et économiques de la filière**.

Le principe généralisé de "quotas individuels transférables" sonnera le glas de la gestion collective d'une ressource halieutique commune au profit d'un modèle spéculatif. Il conduira à une privatisation de la ressource, à la concentration des pêcheries et la disparition de la pêche artisanale.

La "règle zéro rejet " contribuera au développement d'une filière commerciale des farines animales aux dépens de la pêche. Les efforts importants de sélectivité réalisés par les pêcheurs seront réduits à néant.

La proposition d'une nouvelle Organisation Commune des Marchés, ainsi que la révision des aides publiques dans un sens restrictif, frappera durement la pêche. La commission elle-même évalue, dans l'étude d'impact de son projet, une suppression d'emplois de l'ordre de 10 à 20% !

**Pour le groupe "Finistère à gauche, Finistère pour tous", ces propositions se font au détriment d'une approche environnementale globale, de l'emploi et des enjeux socio-économiques des territoires.**

Ce projet de réforme de la PCP laisse présager une dévitalisation forte des territoires littoraux dépendants de la pêche, comme l'est notre département. Il doit être modifié en profondeur pour répondre aux exigences du développement durable, prendre en compte les préoccupations des acteurs et les besoins des territoires.

**Défendons ensemble une vision intégrée du secteur de la pêche alliant développement économique, social et territorial !**



## Retour sur la Séance plénière

**Lundi 17 octobre 2011**

Lundi 17 octobre, les conseillers généraux se sont réunis en Séance plénière à l'occasion de la décision modificative n°2 (DM2) du budget 2011.

16 rapports ont été soumis à l'examen des élus, parmi lesquels des dossiers importants, comme :

### - La présentation de la décision modificative n°2

Cette année, le projet de DM2 concerne 11,04 M€. Les sections de fonctionnement et d'investissement dégagent un solde positif de 9,83 M€. L'Assemblée départementale a décidé d'utiliser cet excédent pour réduire du même montant le produit d'emprunt voté au budget primitif 2011. L'emprunt passe donc de 40 M€ d'emprunt prévisionnel à 30,17 M€. Le Conseil général confirme ainsi la qualité de sa gestion budgétaire

L'endettement devrait être stable en fin d'année ce qui permet de conserver des marges de manœuvre pour poursuivre nos investissements en faveur du Finistère et des Finistériens.

### Les autres dossiers importants ont concerné :

- La réforme de la Politique Commune des pêches (PCP) : un projet inquiétant pour la filière pêche ;
- La suppression de la taxe départementale d'espaces naturels sensibles et la mise en place de la taxe d'aménagement ;
- 9 426 000 € de dotations de fonctionnement pour les collèges publics et privés ;
- Le bilan d'activité des délégations de services publics des dessertes maritimes et aériennes des îles ;
- L'état des lieux de l'habitat en Finistère ;
- L'avenant au contrat local d'engagement avec l'ANAH pour la rénovation thermique des logements.

## Espaces naturels sensibles : Une nouvelle fiscalité pour une politique ambitieuse



A l'occasion de la séance plénière du 17 octobre, le Conseil général a autorisé la suppression de la Taxe départementale pour les espaces naturels sensibles (TDENS) et la mise en place de la Taxe d'Aménagement (TA).

En adoptant la loi de finances rectificative pour 2010, le Parlement a modifié en profondeur la fiscalité de l'urbanisme.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif qui entrera en vigueur à compter du 1er mars 2012, les 8 taxes d'urbanisme (dont la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles (TDENS)) sont supprimées et remplacées par 2 nouvelles taxes : le versement pour sous-densité et la taxe d'aménagement.

La mise en place de la taxe d'aménagement supposait une délibération du Conseil général qui a été prise le 17 octobre dernier.

Comme hier la TDENS, la nouvelle taxe d'aménagement permettra de financer la politique des espaces naturels et sensibles. Nous proposons également d'affecter une partie des recettes à l'étude de faisabilité puis, éventuellement, à la mise en place d'un Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), comme il en existe dans la presque totalité des départements.

Cette taxe, conformément à la loi, s'appliquera aux 283 communes du Finistère et non plus aux seules 125 communes littorales. Sont exonérés du dispositif les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA ainsi que les immeubles classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

**Acteur majeur de la protection de la biodiversité et de la préservation du patrimoine naturel finistérien**, le Conseil général dispose ainsi d'un **outil renforcé pour poursuivre une politique ambitieuse en matière de protection et de mise en valeur des espaces naturels sensibles** et d'un levier d'action supplémentaire pour **promouvoir une culture commune de développement durable** à l'échelle départementale en matière d'architecture et d'urbanisme.



## Etat des lieux de l'habitat en Finistère

Afin de définir les **priorités départementales en termes d'habitat**, un état des lieux a été réalisé en 2011 par le Conseil général. Celui-ci fait ressortir **7 thématiques essentielles** en Finistère.

Raynald TANTER, Vice-président chargé du logement, les a présentées lors de la Séance plénière du 17 octobre :

- 1 - Un habitat finistérien marqué par l'accès à la propriété ;
- 2 - La contribution de l'habitat à l'attractivité des territoires finistériens ;
- 3 - L'emprise foncière de l'habitat ;
- 4 - L'étalement et la dispersion de l'habitat ;
- 5 - La consommation énergétique de l'habitat ;
- 6 - Les finistériens et leur logement ;
- 7 - Les besoins en logement des Finistériens.



Dans le cadre du projet stratégique 2010-2014, le logement constitue un enjeu prioritaire et essentiel de l'action du Conseil général qui va se traduire en 2012 par des évolutions dans les politiques départementales.

### De nouvelles priorités

Ces évolutions de politiques vont se traduire notamment dans les thématiques suivantes :

- le logement des plus défavorisés
- les économies d'énergie dans l'habitat ancien
- le logement des jeunes

### Des projets

Par ailleurs, des réflexions vont également être menées en 2012 concernant :

- l'habitat des personnes âgées
- l'accroissement de la population et l'étalement urbain.

## Evolution du dispositif de soutien aux cercles et bagadou



Jusqu'alors, le Conseil général finançait via une aide forfaitaire le fonctionnement des cercles et bagadou adhérents à une fédération conventionnée.

**Après un travail de près d'un an de concertation avec les trois fédérations de danse et de musique**, l'Assemblée départementale a adopté le 17 octobre 2011 une évolution de ce dispositif vers une aide au projet pédagogique et culturel des groupes définie en fonction de nouveaux critères.

Les cercles et bagadou d'une fédération conventionnée sont désormais garantis d'une aide minimale de 300€ pouvant atteindre 1 500€ en fonction des projets et de la situation particulière du groupe.

Ce dispositif permet de **valoriser les groupes qui en ont le plus besoin**, notamment parce qu'ils mènent des projets originaux. **Il prend également en compte leur inscription dans la vie locale.**

## NEA2

### Le Conseil général mobilise les acteurs européens de la filière nautique Atlantique

Mercredi 26 et jeudi 27 octobre, **Pierre MAILLE, Président du Conseil général du Finistère**, et **Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional de Bretagne**, ont réuni à Brest, lors de la 1<sup>ère</sup> conférence européenne **Nautisme Espaces Atlantique**, les acteurs européens de la filière nautique.

Lors de cette conférence, les discussions se sont appuyées sur les expériences menées à travers le projet européen **NEA2** qui rassemble déjà 23 partenaires et a pour objectif la promotion du développement d'une filière nautique durable dans les régions européennes atlantiques.

La conférence « Nautisme Espace Atlantique » a réuni près de 50 intervenants de haut niveau, ainsi que trois représentants de la Commission Européenne, qui ont pu échanger avec plus de 200 participants venus des 5 pays européens de la façade Atlantique.

**L'objectif de ces rencontres est d'élaborer une stratégie qui fera de la filière nautique Atlantique une véritable référence internationale à l'horizon 2025.**

## En direct des territoires...

### Visite cantonale de Saint-Thégonnec



Vendredi 4 novembre, **Pierre MAILLE**, Président du Conseil général, **Solange CREIGNOU**, Conseillère générale du canton, et **Joëlle HUON**, Vice-présidente du pays de Morlaix, ont effectué la visite cantonale de Saint-Thégonnec. **Jean-Luc FICHET**, Sénateur-Maire de Lanmeur les avait rejoints.

Lors de cette journée, une réunion de travail était organisée avec les Maires de Saint-Thégonnec, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez et Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, l'occasion de revenir sur les actions menées, et sur les projets en cours d'élaboration.

Cette visite dans le canton est aussi l'occasion de rencontrer les acteurs économiques locaux. Plusieurs visites de structures et d'établissements étaient également au programme.

### Les Nouvelles du Sénat

**Le basculement du Sénat à gauche fut l'occasion d'une nouvelle distribution au sein de la Haute Assemblée.**

Les sénateurs socialistes finistériens, en contribuant largement à cette victoire collective, se sont vus attribuer de nouvelles responsabilités :

**Jean-Luc Fichet**, Sénateur-Maire de Lanmeur, a été nommé Vice-Président du Groupe socialiste et Membre de la Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et du développement durable. Il est particulièrement en charge des questions d'environnement, d'agriculture et celles liées à la mer.

**Maryvonne Blondin**, Conseillère générale de Quimper II, a été nommée Secrétaire de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

**François Marc**, Conseiller général du canton de Ploudiry, est désormais Président de la Commission de Contrôle des comptes et de l'évaluation et Vice-président de la Commission des finances.

# L'Humour

## Les primaires : un vif élan démocratique !

Discours de **Pierre MAILLE**,  
Président du Conseil général du Finistère  
Ouverture de la séance plénière du 17 octobre

« Chers collègues,

L'actualité alterne les motifs de satisfaction (...).

Permettez-moi d'évoquer avec satisfaction l'élan démocratique et le vif intérêt manifesté par les Français pour les primaires organisées par le Parti Socialiste : le débat politique, quand il s'éloigne des polémiques et des petites phrases, quand il aborde les questions de fond et expose ses propositions, quand il définit un projet de société plutôt qu'une stratégie de conquête du pouvoir, quand il redonne sens à la politique, il intéresse alors les citoyens.

Des millions de téléspectateurs ont suivi les débats. Des millions de Français sont venus voter lors de ces primaires et donnent à François Hollande une assise démocratique incontestable pour l'élection présidentielle de 2012 et surtout tracent une espérance.

Je remercie l'ensemble des maires du Finistère qui ont facilité l'organisation de ces primaires en mettant partout des locaux à disposition.

Je suis convaincu que la voie ouverte par le Parti Socialiste sera suivie par la plupart des partis lors des échéances électorales futures.

L'alternance politique, qui semblait si difficile à atteindre au Sénat depuis plusieurs décennies, est enfin arrivée.

Je m'en réjouis car j'y vois la confirmation du rejet massif, par les élus locaux, des réformes de 2009 et 2010, limitant les ressources fiscales et l'autonomie des collectivités locales, introduisant la confusion avec la création du conseiller territorial à la place des conseillers généraux et régionaux, marquant un coup d'arrêt à un mouvement de décentralisation continu depuis 1982.

Au sein de la nouvelle majorité sénatoriale, nos collègues François Marc et Maryvonne Blondin ont pris de nouvelles responsabilités. Je leur adresse mes chaleureuses félicitations et mes vœux de succès. (...)

**Pierre MAILLE**,  
Président du Conseil général

## ~ Les élu(e)s du Groupe Finistère à gauche, Finistère pour tous ~

**Pierre MAILLE, Nathalie BERNARD, Maryvonne BLONDIN, Nathalie CONAN-MATHIEU, Daniel COUIC, Solange CREIGNOU, Daniel CREOFF, Joël DERRIEN, Marie-Isabelle DOUSSAL, Jacques EDERN, Francis ESTRABAUD, Rébecca FAGOT-OUKKACHE, Marie GUEYE, Claude GUIAVARC'H, Joëlle HUON, Armelle HURUGUEN, Claude JAFFRE, Dominique JAFFREDOU, Georges KERDONNA, Marc LABBEY, Marie-France LE BOULCH, Didier LE GAC, Guy LE SERGENT, Michel LOUSSOUARN, Pascale MAHE, François MARC, Roger MELLOUET, Françoise PERON, Christian PLASSARD, Jean-Luc POLARD, Michaël QUERNEZ, Louis RAMONE, Franck RESPRIGET, François RIOU, Réza SALAMI, Nathalie SARRABEZOLLES, Chantal SIMON-GUILLOU, Raynald TANTER, Christian TROADEC, Nicole ZIEGLER**

### ❖ Contacts

Directeur de la publication : Didier Le Gac  
Conception : Emmanuelle Le Du  
Impression : Presses Associatives du Finistère

### ❖ Groupe Finistère à Gauche, Finistère pour Tous

Conseil général du Finistère  
32 boulevard Duplex  
29196 Quimper Cedex  
Tel : 02.98.76.60.32  
emmanuelle.ledu@cg29.fr

### ❖ Toute l'actualité du Groupe sur le Blog

<http://finistereagauche.blogspot.com/>

**FINISTÈRE À GAUCHE, FINISTÈRE POUR TOUS**  
PEN AR BED A GLEIZ, PEN AR BED D'AN HOLL

